

S U D : Qui sommes nous ? Solidaires, Unitaires et Démocratiques.

SUD est souvent perçu comme le vilain petit canard du syndicalisme. Bien souvent, nous apparaissions comme le syndicat qui connaît parfaitement le droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice. Bien souvent, on nous reproche de faire des référendums avant de signer des accords afin de consulter les salarié-es (il paraît qu'on n'assume pas nos responsabilités). **Bien souvent, on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale, ce qui nous rendrait incontrôlable (traduisez : pas achetable).** Pire, il paraît que nous sommes un syndicat radical qui demande des augmentations de salaire régulières et des meilleures conditions de travail, quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations... Et bien oui, c'est vrai !

Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, l'action, la mobilisation.

Pour un syndicalisme combatif, force de propositions et unitaire

Chez Sud nous accordons une importance particulière à :

Informé...

La direction communique de plus en plus et en face le silence est quasi la règle. **Sud conteste, argumente et vous alerte sur les conséquences pour le personnel. Pour nous, les élu(e)s doivent rendre compte régulièrement de l'actualité et de leurs prises de décisions via des tracts.**

Défendre...

Les intérêts et les droits de tous lorsqu'ils sont bafoués (sans prendre en compte son appartenance syndicale, son site...). **Pour cela nous formons nos élus pour que le code du travail ne soit pas une énigme... Proposer des alternatives ...**Nous voulons une autre orientation de développement de notre entreprise, dans le respect des droits du personnel et des intérêts du plus grand nombre.

Agir tous ensemble...

Les élu-es CE, les élu-es DP et surtout l'ensemble du personnel devront agir en commun, le plus souvent possible, pour gagner de nouveaux droits et au minimum ne pas perdre les derniers qui nous restent.

Quelques unes des revendications que Sud défendra avec vous :

- A minima, 1200 € de salaire net mensuel pour tous.
- Arrêt de la Prime Variable Commerce glissante et intégration des primes sur la grille de classification et avancement à l'ancienneté quelle que soit la fonction.
- Des horaires respectant la vie privée et la santé psychique et physique de tous et toutes, (Horaire max à 18h pour les samedis).
- L'augmentation des droits et des moyens sociaux (garde d'enfants, passage des tickets restaurants à 9,5€, mise en place de chèques carburants, prime vacances à 200€...).
- L'arrêt de la gestion par le stress, de l'autoritarisme, de la pression et des licenciements économiques déguisés ou abusifs.